

**SANITERPEN DESINFECTANT 90** est un désinfectant large spectre : efficacité bactéricide, fongicide, levuricide et virucide. Il est particulièrement recommandé pour la désinfection des zones à risques (quarantaine, infirmerie, maternité...) et dans le cadre des mesures de lutte contre les maladies réputées contagieuses (agrément DSV n° 01283 du 26/06/07) en dilution à 2 % : fièvre aphteuse, myxomatose, peste porcine, maladie de Newcastle et maladie d'Aujeszky.

## DOSAGE :

ACTIVITÉ	DOSES	NORMES
BACTÉRICIDE	0,25 %	NF EN 13697 en 5 min en CS* à 20°C NF EN 14349 en 30 min en CS* bas niveau à 10°C
	0,50 %	NF EN 1276 en 5 min en CS* à 20°C
LEVURICIDE	0,2 %	NF EN 1657 en 30 min en CS* bas niveau à 10°C
FONGICIDE	5 %	NF EN 1650 en 15 min en CS* à 20°C
VIRUCIDE	1 %	NF EN 14675 en 30 min en CS* bas niveau à 10°C

CS = Conditions de Saleté



## MODE D'EMPLOI :

Retirer les animaux. Eliminer miettes, débris et souillures éventuelles. Procéder au préalable à un nettoyage avec un détergent et un rinçage. Agiter le bidon avant emploi. Appliquer la solution sur les surfaces par aspersion, arrosage, pulvérisation ou trempage selon les dosages préconisés et laisser agir le produit selon les temps d'action indiqués. Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application. Ne réintroduire les animaux qu'après séchage complet des surfaces. Renouveler l'application toutes les semaines.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : ambrée
- Odeur : sans parfum
- Densité : 1,1
- Masse volumique (20°C) : 1,03 g/cm<sup>3</sup>
- pH pur : 3,8 – pH dilué à 1% : 3,9

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



### DANGER

Contient du chlorure de didécyltriméthylammonium et du glutaral. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit ventilé. Ne pas respirer les brouillards et vapeurs. **Instructions de premiers secours : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison / un médecin. **EN CAS D'INGESTION :** appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. **EN CAS D'INHALATION :** transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. **EN CAS D'IRRITATION OU D'ÉRUPTION CUTANÉE :** consulter un médecin. Éliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

## COMPOSITION :

5 % ou plus, mais moins de 15 % : agents de surfaces cationiques ; chlorure de didécyltriméthylammonium n° CAS 7173-51-5 : 92,7 g/l, glutaral n° CAS 111-30-8 : 103,1 g/l. **Produit biocide à usage grand public et professionnel (TP2-TP3 & TP4).**

## CONDITIONNEMENTS :

Flacon de 1 L : carton de 6 - code produit 4541  
Bidon 5 L : carton de 4 - code article 4542